

Appel à projets *MARTINIQUALITE* Prolongation du dépôt jusqu'au 15 novembre 2025

Matinik, 25 septanm 2025

La Collectivité Territoriale de Martinique informe les porteurs de projets que la date limite de dépôt de l'appel à projets **MARTINIQUALITE (4.6.2)** du programme FEDER-FSE+ 2021-2027, initialement fixée au 15 octobre 2025, **est prolongée jusqu'au 15 novembre 2025**.

Cette prolongation vise à permettre aux communautés d'agglomération de bénéficier d'un délai supplémentaire pour rassembler et soumettre l'ensemble des initiatives destinées à renforcer l'attractivité touristique et culturelle de la Martinique.

Pour rappel l'AAP **MARTINIQUALITE** s'articule autour de cinq grands volets stratégiques :

- L'histoire et le patrimoine,
- La gastronomie,
- Le nautisme,
- L'artisanat,
- L'animation.

Doté d'une enveloppe de **1,2 million d'euros**, cet appel à projets illustre la volonté de la CTM de valoriser l'offre touristique martiniquaise, de soutenir le savoir-faire des acteurs locaux et de mettre en lumière un patrimoine reconnu au niveau international.

Les candidatures doivent être déposées sur la plateforme e-synergie-europe.fr.

Le document de cadrage et la présentation de l'appel à projets sont disponibles sur le site : europe-martinique.com, rubrique Appels à Projets.